

725. Bois en grume et bois non équarri, non manufacturés et non spécifiés ailleurs.
726. N° 287.
727. Locomotives et chars à voyageurs, à bagage et à fret, étant la propriété de compagnie de chemins de fer des Etats-Unis parcourant toute ligne de chemin de fer qui traverse la frontière, tant que les locomotives et chars canadiens seront admis en franchise aux Etats-Unis dans des circonstances analogues, suivant les règlements prescrits par le ministre des douanes.
728. N° 288.
729. N° 289.
730. Garance et munjeet, ou garance de l'Inde, moulues ou préparées, et tous leurs extraits.
731. Oxyde de manganèse.
732. Herbe de manille.
733. Manuscrits.
734. Ecume de mer (*meerschaum*) à l'état naturel.
735. Eaux minérales naturelles, non embouteillées—suivant les règlements établis par le ministre des douanes.
736. N° 290.
737. N° 292.
738. N° 293.
739. N° 293.
740. Ménageries : Chevaux, bestiaux, voitures et leurs harnais, suivant les règlements prescrits par le ministre des douanes.
741. Musc, en vessie ou en grumeaux.
742. N° 311.
743. Noix de galle.
744. Journaux et revues trimestrielles, mensuelles et bi-mensuelles et journaux littéraires, hebdomadaires, non reliés.
745. Nickel.
746. Ecorce de chêne.
747. Etoupe.
748. N° 294.
749. N° 294.
750. N° 295.
751. N° 296.
752. Minerais de toutes sortes de métaux.
753. N° 297.
754. Osier.
755. Acide oxalique.
756. Tableaux à l'huile ou aquarelles, par des artistes d'un mérite reconnu ou copie des grands maîtres par ces artistes.
757. Tableaux et aquarelles, étant la production d'artistes canadiens, d'après des règlements à faire par le ministre des douanes.
758. Feuilles de palmier, non ouvrées.
759. Nacre de perle non ouvrée.
760. Persis ou extrait d'orseille.
761. Instruments et appareils de physique, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas fabriqués en Canada, lorsqu'ils sont importés par des universités, collèges, écoles, et sociétés scientifiques et pour leur usage.
762. Tableaux représentant des insectes, etc., lorsqu'ils sont spécialement importés pour l'usage des collèges, écoles, et sociétés littéraires et scientifiques.
763. Phosphore.
764. N° 298.
765. N° 299.
766. Brai (de pin) en colis ne contenant pas moins de quinze gallons chaque.
767. N° 300.
768. Paille et foin d'Italie ou de Toscane, tressés.
769. Potasse minérale allemande.
770. Potasse, muriate et bichromate de, à l'état naturel.
771. Précipité de cuivre au naturel.